

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
26/05/2020

Dossier complet le :
02/07/2020

N° d'enregistrement :
2020-ARA-KKP-2584

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un parking de covoiturage de 84 places sur la Commune de Balan (01120), RD 1084, à la Sortie N°6 de l'A42

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes de la Côtière à Montluel (3CM)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Philippe GUILLOT-VIGNOT, Président

RCS / SIRET

240110061000015

Forme juridique

Collectivité publique (EPCI)

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)) |
|-----------------------------------|--|
| 41-a | Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Réalisation d'un parking public mutualisé de covoiturage de 84 places, comprenant:

- l'installation d'un portique d'accès et de barrières de protection,
- la réalisation d'une chaussée principale en enrobé,
- la création de places de stationnement réalisées en enrobé,
- la mise en œuvre d'espaces végétalisés et de dispositifs de drainage vers la chaussée,
- la mise en place d'un abri vélos collectif sécurisé,
- la mise en place d'un abri "covoitureurs"
- la mise en place d'un point d'information et d'une aire « pique-nique », incluant la mise en place d'un arrêt de transport collectif et son abri,
- la mise en place de vidéo-surveillance.

4.2 Objectifs du projet

Pour garantir aujourd'hui et demain les conditions de développement économique et humain de son territoire, la 3CM organise son action pour accompagner ses habitants et les entreprises dans leur enracinement et leur développement. La mobilité sur le territoire est des enjeux importants de cette politique.

Aussi, profitant d'un foncier situé en bordure de RD, à proximité d'un accès autoroutier et de zones d'activités économiques conséquentes, la 3CM souhaite lancer l'aménagement d'un parking de covoiturage de 84 places, avec pour objectifs:

- faciliter les déplacements pour tous les parties-prenantes du territoire de la 3CM, et encourager les recours aux déplacements modes doux,
- faciliter le stationnement aux abords de l'axe autoroutier et des zones d'activités « les 2B" (en réflexion d'extension), le Parc d'Activités du Front de Bandière, la Parc d'Activité ARKEMA,
- améliorer l'attractivité du territoire, et valoriser les actions de la 3CM en termes de développement durable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre
- répondre aux objectifs du PAECT du territoire de la 3CM

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de Voirie et Réseaux Divers (VRD), réalisés dans le cadre d'un marché public, suivants les règles de l'art, et soumis à CSPS de niveau 2, sous maîtrise d'œuvre d'un cabinet spécialisé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Parking ouvert au public, dont l'entretien, le suivi et la surveillance seront réalisés par les Services de la Communauté de Communes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager, déposé parallèlement en Mairie de Balan (01120)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur(s) |
|--|-----------------------------|
| - Nombre de places de parking | 84 places |
| - Surface parking de co-voiturage et voiries (surfaces imperméabilisées) | environ 2500 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

- Adresse:
RD 1084 - 01120 BALAN
Sortie N°6 de l'A42

- Parcelles concernées :
Section E, N°570 - 672 - 675 - 681 -
678 et 680
Surface totale: 4072 m²

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | La commune de Balan est concernée par le PPRT BALAN/DAGNEUX - usine ARKEMA qui a été approuvé en 2012 |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le projet se situe juste en limite de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) "puits de Balan". |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Excédent de matériaux déblais inerte: quantité faible (de l'ordre de 50 m3), évacuée en décharge agréée, située à proximité (Carrière ARG, à Balan - 01120) |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Graves naturelles, pour constitution des couches de chaussée (fournisseur: carrière ARG) Enrobés à chaud pour constitution des voiries |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Non concerné - hors périmètre NATURA 2000 |

| | | | | |
|------------------|--|---|--|--|
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Une compensation pour l'exploitant agricole par remplacement des parcelles impactées par le projet est prévue. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le trafic routiers existant est déjà important, le site étant situé sur une zone de raccordement du réseau autoroutier aux zones urbaines d'habitations et d'activités économiques |
| | Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | Le projet se situe partiellement dans la zone de bruit n°1 de l'A42 et en totalité dans la zone de bruit n° 3 de la RD 1084. |

| | | | | |
|------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>L'éclairage public sera limité, en terme de durée d'éclairage et d'intensité. Il sera également équipé d'un système de détection pour éviter l'éclairage inutile.</p> |
| Emissions | <p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les eaux pluviales de surface de ruissellement seront traités par systèmes d'infiltration naturels (système de noues plantées).</p> <p>Les surfaces enrobés seront limitées aux voiries de circulation</p> |
| | <p>Engendre-t-il des effluents ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les eaux pluviales de surface de ruissellement seront traités par systèmes d'infiltration naturels (système de noues plantées).</p> <p>Les surfaces enrobés seront limitées aux voiries de circulation</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?

Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme,
aménagement),
notamment l'usage
du sol?

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Recueil et traitement des eaux pluviales de ruissellement par noues végétalisées.
- Limitation de création d'imperméabilisation.
- Au niveau de l'éclairage public: mise en place de système de baisse de l'intensité, et de programmation horaire, avec détection de présence.
- Plantations de végétaux endogènes, création de haies bocagères.
- Mise en place de matériaux et fournitures "locaux".
- entretien différencié des espaces verts.
- Prise en compte de l'impact agricole: mise à disposition gracieuse par convention auprès de l'exploitant d'une parcelle de 12 794 m² (Section E, N°787), située à proximité, actuellement en friche, en remplacement des 4000 m² impactés par le projet. La 3CM a confié une mission spécifique à la SAFER à cet effet.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que notre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale - à ce stade - pour les raisons suivantes:

- ce foncier est le seul du secteur pouvant permettre la réalisation d'un parking de co-voiturage, notamment au vu des contraintes avoisinantes (PPRT de Arkéma, accès RD1084, etc.)
- des projets beaucoup plus conséquents vont être réalisés prochainement: suppression du PN 19 et extension de la ZAC des 2B - projets qui nécessiteront de faire une étude environnementale beaucoup plus globale et étendue.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Récapitulatif du dossier présenté: 1- Courrier 3CM 2-1- Annexe 1 : Cerfa N°14734 - Page de garde 2-2 - Cerfa N°14734 3-1- Annexe 2: Plan de situation - Page de garde 3-2 - Plan de situation 4- Annexe 3: photos du site 5-1 - Annexe 4: plan du projet - Page de garde 5-2 - Plan du projet 5-3 - Vue 3D du projet 6-1 - Annexe 5: Notice Technique - Page de garde 6-2 - Notice Technique |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Montluel

le, 08/06/2020

Signature

Le Président,
Philippe GUILLOT-VIGNOT



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus